



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CLASSE PRÉPARATOIRE
CONCOURS DE DIRECTEUR DES SERVICES
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

Talents
du service public



Une formation se déroulant du mois d'avril à décembre 2022,
financée et diplômante,
pour maximiser ses chances de réussite au concours

Ouverte aux titulaires d'un BAC +3 ou équivalent

Complément de bourse de 4000€

**Candidature du 15 novembre 2021 au 15 janvier 2022
en ligne sur Ecandidat/DU AFDPE (« Approche des
fonctions de direction en Protection de l'enfance »)**



Plus d'infos sur
www.enpjj.justice.fr





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

CLASSE PRÉPARATOIRE CONCOURS DE DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Talents

du service public

Pour optimiser les chances de réussite, la classe prépa Talents du concours de directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse prévoit :

- 400 heures d'enseignements pluridisciplinaires (sciences humaines, juridiques, méthodologie de concours de la Fonction Publique)
- Répartis entre l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix et la Faculté de Sciences Juridiques Politiques et Sociales de Lille
- Une période de stage de découverte d'un minimum de 2 semaines
- Un tutorat individualisé
- La Classe Prépa Talents est adossée à un diplôme universitaire (DU) intitulé « Approche des fonctions de direction en protection de l'enfance »
- Prise en charge de l'hébergement et des repas
- Possibilité de percevoir un complément de bourse de 4000€ sur l'année de scolarité

Conditions d'inscription :

Les candidats doivent remplir les conditions pour postuler à un emploi public et pour se présenter à l'un des concours externes de directeur¹, à savoir :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne
- Remplir les conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux prévue en application de l'article L. 821-1 du code de l'éducation
- Posséder la nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne
- Jouir de leurs droits civiques
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire qui seraient incompatibles avec l'exercice de ces fonctions
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national
- Être détenteur d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II, BAC + 3) pour le jour du concours soit en septembre 2022)

**S'inscrire entre le 15 novembre 2021 et le 15 janvier 2022 (minuit)
au DU Approche des Fonctions de Direction dans la Protection de l'Enfance :
<https://ecandidat-2021.univ-lille.fr>**

Sélection des candidats :

35 places sont offertes pour l'année 2022.

La sélection s'organiserait en deux étapes :

1. La commission procède à l'examen des dossiers recevables et détermine la liste des candidats retenus pour participer à l'entretien d'admission,
2. L'entretien d'admission permet de vérifier la motivation du candidat et sa capacité à suivre un parcours de formation, entre Lille et Roubaix.

À l'issue des entretiens, un procès-verbal d'admission constitué d'une **liste principale** des 35 admis ainsi qu'une liste complémentaire sera mis en ligne sur www.enpjj.justice.fr.

Date de rentrée : 4 avril 2022

info-cpt-dspjj@univ-lille.fr

¹ Se référer aux notices du concours de directeur PJJ sur lajusticerecrute.fr

